

CARMIGNAC PATRIMOINE A EUR ACC

FCP DE DROIT FRANÇAIS

Durée minimum de placement recommandée :

3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ

1	2	3*	4	5	6	7
---	---	----	---	---	---	---

FR0010135103

Reporting mensuel - 29/02/2024

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

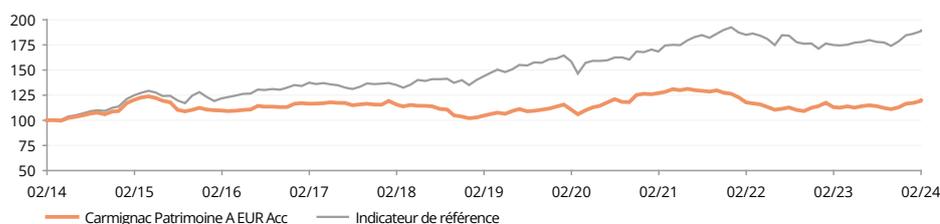
Fonds mixte qui utilise trois moteurs de performance : les obligations internationales, les actions internationales et les devises. Il est investi en permanence à hauteur de 40% minimum de son actif en produits obligataires et monétaires. L'allocation flexible vise à atténuer les fluctuations du capital tout en recherchant les sources de rentabilité attractives. Le Fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur 3 ans.

Rendez-vous en Page 4 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Les rendements nets sont obtenus après déduction des frais et taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge.

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 29/02/2024 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)						Performances annualisées (%)		
	Depuis le 29/12/2023	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans
A EUR Acc	2.75	2.19	6.02	-5.64	14.49	19.84	-1.91	2.74	1.83
Indicateur de référence	2.43	1.48	8.24	12.41	31.56	89.29	3.96	5.63	6.58
Moyenne de la catégorie	1.97	1.14	7.77	3.71	14.30	29.79	1.22	2.71	2.64
Classement (quartile)	2	1	3	4	3	4	4	3	4

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
A EUR Acc	2.20	-9.38	-0.88	12.40	10.55	-11.29	0.09	3.88	0.72	8.81
Indicateur de référence	7.73	-10.26	13.34	5.18	18.18	-0.07	1.47	8.05	8.35	15.97

STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	6.4	7.8	7.8
Volatilité du benchmark	6.3	7.7	8.1
Ratio de Sharpe	-0.3	0.4	0.3
Bêta	0.6	0.7	0.7
Alpha	-0.1	-0.0	-0.1

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds	7.7%
VaR de l'indicateur	5.6%

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille actions	3.3%
Portefeuille taux	0.1%
Derivés actions	-0.6%
Derivés taux	-0.2%
Derivés devises	-0.3%
OPCVM	0.0%
Total	2.3%

Performances brutes mensuelles



G. Rigeade, D. Older, E. Ben Zimra, C. Moulin, J. Hirsch

CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	43.3%
Taux d'exposition nette actions	41.9%
Sensibilité taux	1.3
Yield to Maturity ⁽¹⁾	6.0%
Notation moyenne	BBB+
Coupon moyen	4.2%
Nombre d'émetteurs obligations	114
Active Share	85.0%

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : France
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : FCP
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 07/11/1989
Actifs sous gestion du Fonds : 6511M€ / 7046M\$ ⁽²⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 07/11/1989
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 5677M€
VL : 675.53€
Catégorie Morningstar™ : EUR Moderate Allocation - Global

GÉRANT(S) DU FONDS

Guillaume Rigeade depuis le 20/09/2023
David Older depuis le 14/09/2018
Eliezer Ben Zimra depuis le 20/09/2023
Christophe Moulin depuis le 20/09/2023
Jacques Hirsch depuis le 20/09/2023

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE⁽³⁾

40% MSCI AC World NR (USD) (dividendes nets réinvestis), 40% ICE BofA Global Government Index (USD) (coupons réinvestis), 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement.

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%
Minimum % d'investissements durables 10%
Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

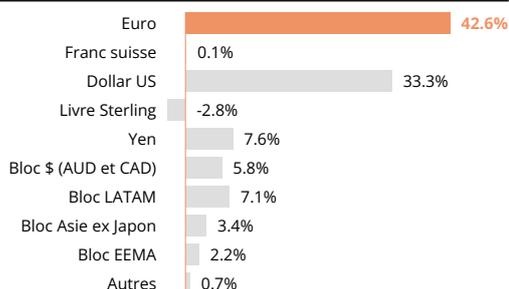
ALLOCATION D'ACTIFS

Actifs	%
Actions	43.3%
Pays développés	39.1%
Amérique du Nord	26.6%
Asie Pacifique	1.6%
Europe	10.8%
Pays émergents	4.1%
Amérique Latine	1.1%
Asie	3.1%
Obligations	49.6%
Emprunts d'Etat pays développés	13.9%
Emprunts d'Etat pays émergents	3.0%
Emprunts privés pays développés	18.0%
Emprunts privés pays émergents	8.4%
Collateralized Loan Obligation (CLO)	6.3%
Monétaire	0.0%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	7.1%

TOP 10 DES POSITIONS (ACTIONS ET OBLIGATIONS)

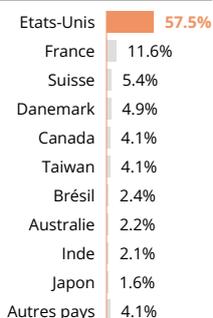
Nom	Pays	Secteur / Notation	%
ITALY 3.50% 15/01/2026	Italie	BBB	4.6%
FRANCE 0.10% 01/03/2029	France	AA	4.4%
ADVANCED MICRO DEVICES INC	Etats-Unis	Technologies de l'Information	3.0%
META PLATFORMS INC	Etats-Unis	Communication	2.7%
HERMES INTERNATIONAL SCA	France	Consommation Discrétionnaire	2.5%
AMAZON.COM INC	Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	2.4%
UNITED STATES 0.12% 15/04/2026	Etats-Unis	AAA	2.3%
NOVO NORDISK A/S	Danemark	Santé	2.1%
MICROSOFT CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	1.8%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	Taiwan	Technologies de l'Information	1.8%
Total			27.5%

EXPOSITION NETTE PAR DEVISE



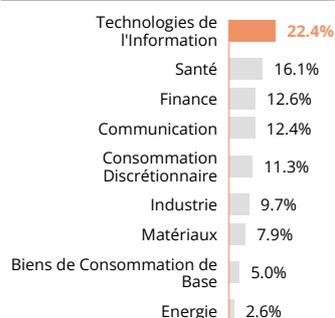
POCHE ACTIONS

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



Poids rebasés

RÉPARTITION SECTORIELLE



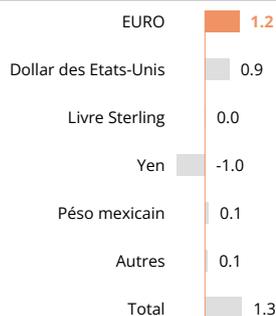
Poids rebasés

EVOLUTION EXPOSITION ACTIONS DEPUIS 1 AN (% DE L'ACTIF) (1)

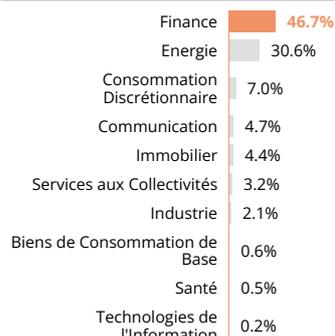


POCHE TAUX

SENSIBILITÉ GLOBALE - RÉPARTITION PAR COURBE DE TAUX (EN PB)

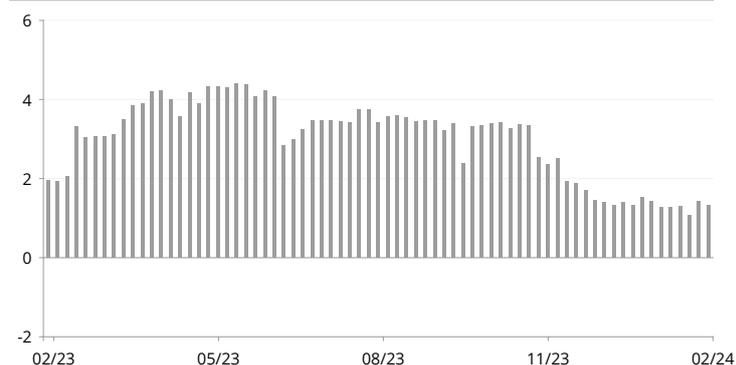


RÉPARTITION SECTORIELLE



Poids rebasés

EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN



(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.be

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Un minimum de 10 % de l'actif net du Fonds est investi dans des placements durables alignés positivement sur les objectifs de développement durable des Nations unies ;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 1% et 3%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- La réduction dynamique d'au moins 20% de l'univers d'investissement en actions et dette d'entreprise;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	120
Nombre d'émetteurs notés	119
Taux de couverture	99.2%

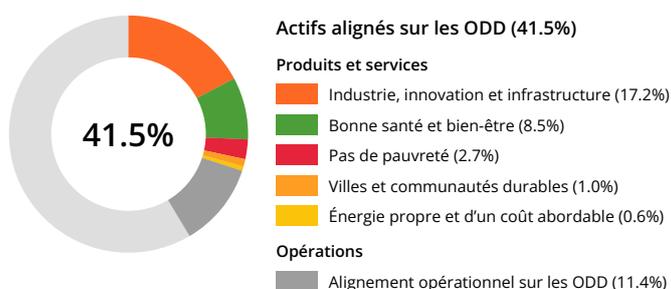
Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Patrimoine A EUR Acc	A
Indicateur de référence*	A

Source: MSCI ESG

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)



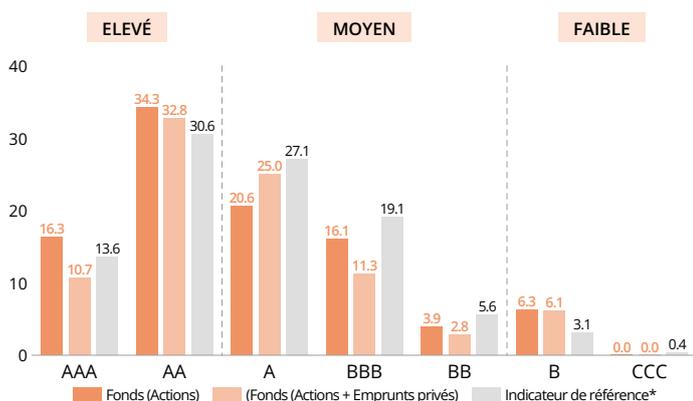
Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.

1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 89.1%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
NOVO NORDISK AS	2.1%	AAA
NVIDIA CORPORATION	1.6%	AAA
LONZA GROUP AG	0.9%	AAA
APA INFRASTRUCTURE LTD	0.1%	AAA
UBS GROUP AG	1.5%	AA

Source: MSCI ESG

TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
ADVANCED MICRO DEVICES INC	2.8%	AA
HERMES INTERNATIONAL SCA	2.4%	AA
META PLATFORMS INC	2.1%	B
NOVO NORDISK AS	1.9%	AAA
AIRBUS SE	1.6%	BBB

Source: MSCI ESG

* Indicateur de référence : 40% MSCI AC World NR (USD) (dividendes nets réinvestis), 40% ICE BofA Global Government Index (USD) (coupons réinvestis), 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.be

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

Le mois de février a marqué un tournant dans la dynamique de désinflation qui avait porté les marchés au cours des derniers mois. En effet, les publications concernant l'activité économique ont continué de surprendre positivement des deux côtés de l'Atlantique, alors que la séquence de désinflation a déçu les investisseurs. Ainsi, si les indices actions continuent de bénéficier d'une perspective de croissance plus résiliente qu'escompté, la performance des actifs obligataires est nettement moins faste avec des opérateurs de marché qui ont été contraints de réduire l'enveloppe de baisse des taux des grands argentiers pour l'exercice 2024. Aux États-Unis, les indicateurs avancés et retardés semblent converger vers un même scénario de croissance soutenue. Les enquêtes PMI ont ainsi progressé tant pour la composante manufacturière que pour la composante service, alors que la confiance des consommateurs a continué de se redresser en février, démontrant l'enthousiasme partagé des entreprises et des ménages sur les perspectives de l'économie. Cet exceptionnalisme économique américain est permis grâce à un ruissellement particulièrement efficace de la croissance sur le marché du travail où les rapports d'emplois surprennent une fois de plus à la hausse. Néanmoins cette croissance effrénée semble empiéter sur le scénario de désinflation immaculée qui soutenait jusqu'alors l'appétit pour le risque des opérateurs de marchés. En conséquence, le ton du président de la Réserve fédérale américaine est ressorti moins accommodant qu'escompté, poussant les rendements à la hausse, à l'instar du taux à 10 ans états-unien qui progresse de +34 points de base (pb) sur le mois, effaçant ainsi le rallye obligataire entrevu en décembre dernier. Dans une moindre mesure, la zone euro a également montré des signes de progression avec des indicateurs avancés qui continuent de rebondir, tirés par un secteur des services en expansion. L'inflation, pénalisée par la vigueur de la composante service de l'inflation cœur, a ralenti moins vigoureusement qu'attendu au sein de la zone euro. Ce paradigme mêlant une croissance plus soutenue et une inflation résiliente a résulté en une progression de +25 pb du taux à 10 ans germanique alors que les actifs crédit ont continué de progresser avec des marges de crédit qui se resserrent de -23 pb sur le spectre à haut rendement. Aux antipodes, notons que les marchés actions chinois ont montré un signe de rebond grâce aux contraintes imposées sur les ventes à découvert et à la résilience de l'indice PMI Caixin. Enfin, au Japon, le chemin vers une sortie de la politique monétaire complaisante semble se poursuivre avec la publication d'une inflation cœur qui ressort au-dessus des attentes et supérieure au seuil de 2% pour le onzième mois consécutif. Le mois de février a été marqué par la saison des résultats au cours de laquelle les entreprises liées à l'intelligence artificielle ont de nouveau battu tous les records. À titre d'exemple, Nvidia, le leader mondial des cartes graphiques, a multiplié par neuf son résultat net au quatrième trimestre et ce constat d'accélération des bénéfices s'étend à de nombreux acteurs de l'intelligence artificielle. Dans l'ensemble, les résultats des entreprises ont surpris à la hausse les investisseurs, alimentant le fort rebond des actions. Cependant, si l'on exclut les Sept Magnifiques, qui comprennent les principaux leaders de la tech américaine, la croissance des bénéfices par actions pour l'indice S&P 500 est ressortie légèrement négative.

COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

Le mois de février a été favorable à notre stratégie, qui a généré une performance positive en absolu tout comme en relatif. L'essentiel de cette surperformance provient de notre sélection d'actions et plus particulièrement de nos expositions aux thématiques de l'intelligence artificielle et des traitements anti-obésité. Meta, Nvidia et le géant de la santé américain Eli Lilly figurent parmi les principaux contributeurs à la performance. D'autre part, notre exposition aux actifs de crédit continue de délivrer une performance régulière et positive au travers de la composante de portage attractive de cette classe d'actifs. Notons en revanche que nos stratégies devises n'ont pas généré de surperformance dans un environnement de quasi-hégémonie du dollar américain. Au cours du mois, nous avons allégé nos protections sur les indices d'actions américaines et européennes et coupé nos expositions aux actions indiennes et aux actions de moyenne capitalisation américaines pour recentrer notre allocation sur notre sélection d'actions en direct. Sur la poche taux du portefeuille, nous avons renforcé notre niveau de protection sur les actifs crédit et les points morts d'inflation états-uniens, tout en maintenant un niveau de sensibilité aux taux bas avec une préférence pour les taux euro que nous avons renforcés au détriment des taux états-uniens. Enfin, nous avons réduit notre exposition au dollar américain en fin de mois et clôturé notre exposition au franc suisse avec en contrepartie une augmentation de notre exposition sur le yen japonais.

PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

L'horizon semble dégagé pour les marchés tant la perspective d'une récession semble s'éloigner aux États-Unis au gré des différentes statistiques. Cette perspective d'un non-atterrissage de l'économie américaine fournit ainsi un catalyseur haussier pour les actifs risqués, y compris sur les indices européens où l'économie continue pourtant de flirter avec la stagnation. Si les multiples de valorisation se sont appréciés sur les marchés d'actions, il n'y a pas de signe d'exubérance pour le moment. Nous pensons ainsi qu'il est opportun de conserver une exposition élevée à cette classe d'actifs, qui bénéficie à la fois de la résilience de la croissance économique mais également d'une inflation modérée qui conforte les marges des entreprises. Sur le front des actifs obligataires, le crédit continue de figurer comme un atout de notre portefeuille : en plus de délivrer une rémunération attractive, il se présente comme un candidat direct aux flux provenant du marché monétaire. Néanmoins, à court terme, nous considérons que des couvertures tactiques sont intéressantes pour améliorer l'élasticité aux risques du portefeuille alors que nous évoluons dans un environnement géopolitique dégradé et que le spectre d'incident sur des banques régionales américaines semble resurgir. Notre exposition aux taux souverains est réalisée dans une vue de pentification de la courbe de taux alors que le niveau de valorisation des taux courts en zone euro comme aux États-Unis nous semble observer désormais, juste après le mouvement haussier de ce début d'année, un mouvement contraire à celui des taux longs, qui demeurent résolument contenus au regard des données de croissance et de la trajectoire d'endettement des économies développées. Enfin il convient de considérer l'évolution de l'inflation comme un atout de notre portefeuille à la lumière des récentes statistiques qui ont prouvé une fois encore la

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.be

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Duration : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

FCP : Fonds Commun de Placement.

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Investment grade : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Yield to Maturity : Le Yield to Maturity correspond en français à la notion de taux de rendement actuariel. Il s'agit, au moment du calcul considéré, du taux de rendement estimé offert par une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance par l'investisseur. Notez que le rendement indiqué ne tient pas compte de l'effet du portage de devises ainsi que des frais et dépenses du Fonds.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

Classification - Articles SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾	Performance sur un an (%)				
											28.02.23-29.02.24	28.02.22-28.02.23	26.02.21-28.02.22	28.02.20-26.02.21	28.02.19-28.02.20
A EUR Acc	07/11/1989	CARMPAT FP	FR0010135103	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.51%	0.63%	20%	—	6.0	-4.0	-7.2	14.8	5.7
A CHF Acc Hdg	19/06/2012	CARPTAC FP	FR0011269596	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.51%	0.66%	20%	CHF 50000000	3.4	-4.7	-7.5	14.4	5.2
A USD Acc Hdg	19/06/2012	CARPTAU FP	FR0011269067	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.51%	0.66%	20%	USD 50000000	7.9	-2.4	-6.6	16.1	8.4

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) max. de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice est positive, dépasse la performance de l'indicateur de référence et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés cidessus inclut la moyenne des 5 dernières années, ou depuis la création du produit si celui-ci a moins de 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 29/02/2024. **Ce document n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné aux professionnels uniquement.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéficiaire ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus.